



Commission de Recherche et d'Information
Indépendantes sur la radioactivité
29 cours Manuel de Falla / 26000 Valence
FRANCE - Tel. 33 (0)4 75 41 82 50

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Jeudi 28 juillet 2016

**Graves anomalies dans le travail
de l'expert public national des
risques radiologiques et nucléaires**

**Après la publication d'un rapport pilote sur l'impact d'anciennes mines d'uranium,
la CRIIRAD interpelle le ministère de l'Environnement et invite les citoyens
à se former en se confrontant, eux-aussi, aux anomalies du rapport IRSN.**

L'IRSN a publié récemment un « *rapport pilote* » sur le bassin versant de la Dordogne qui abrite plus de 20 sites uranifères. Il s'agit selon lui du « *premier état des lieux radiologique réalisé sur un territoire concerné par les anciennes mines d'uranium* ». Le bilan est plus que rassurant : **aucun impact n'est perceptible dans l'environnement**. Les résultats montrent même des concentrations en uranium inférieures à celles de l'environnement courant ! Fort de son diagnostic (qui serait partagé par les acteurs locaux), l'IRSN se propose de reconduire le même type d'étude sur tous les bassins versants concernés par l'extraction de l'uranium : Loire, Garonne, Saône, bassins côtiers de Bretagne, de Méditerranée, etc.

La CRIIRAD a procédé à l'analyse de ce rapport. Le résultat est accablant : taux d'erreurs incroyablement élevé ; niveau d'opacité choquant pour un rapport scientifique ; choix méthodologiques discutables et raisonnements incorrects, susceptibles de minorer, voire d'occulter, l'impact des éventuelles pollutions radioactives. L'IRSN a ainsi choisi, comme « *estimateur unique* », une moyenne pondérée dont la formule de calcul permet de diviser par 10, 100, 1 000 ou plus... le résultat des moyennes arithmétiques !¹

La CRIIRAD a demandé au principal ministère de tutelle de l'IRSN un **audit du rapport** et, dans l'attente des résultats, le **gel du projet d'extension** aux autres bassins versants concernés.
[Lire le courrier adressé à Ségolène Royal.](#)

Afin d'aider les citoyens impliqués dans la protection de l'environnement à s'aguerrir contre les tentatives de manipulation ou de désinformation, la CRIIRAD a utilisé le rapport de l'IRSN pour l'élaboration de **questionnaires ludiques et pédagogiques**.

Testez et développez votre esprit critique

Le jeu des 13 erreurs : dépistez quelques-unes des anomalies du rapport IRSN.

Menez l'enquête dans le dédale du rapport et tentez de trouver la bonne réponse :

Le casse-tête des prélèvements (13 questions avec réponses intégrées)

Le casse-tête des analyses (13 questions avec réponses intégrées)

Concertation effective ou idéalisée (4 questions avec réponses intégrées)

Site de l'Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire (IRSN) : Bassin versant de la Dordogne: un constat pilote a mesuré l'impact environnemental des anciennes mines d'uranium

¹ Prenons par exemple 2 résultats : 100 ± 10 et $1 \pm 0,2$. La moyenne arithmétique est de $50,5 \pm 10,2$. La moyenne pondérée de l'IRSN donne un résultat de $1,04 \pm 0,2$, soit une valeur 50 fois inférieure à la moyenne arithmétique.